

DEPARTEMENTS et TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe
Guyane
Martinique
Réunion

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Comores
Nouvelle-Calédonie
Nouvelles-Hébrides
Polynésie française
Saint-Pierre et Miquelon
Terres australes et antarctiques françaises
Territoire français des Afars et des Issas
Iles Wallis et Futuna

Tous les bureaux de poste acceptent le dépôt :

- Des **PAQUETS-POSTE** (1) jusqu'aux **poids maxima de 3 kg à destination des territoires d'outre-mer** et de **5 kg à destination des départements d'outre-mer**.
- Des **COLIS POSTAUX** "voie de surface" (transportés par train et bateau) de 5 kg au plus et de dimensions au plus égales à celles des paquets-poste (2).
- Au-delà de ces limites, le Service Postal accepte, jusqu'au **poids maximum de 20 kg**, les **COLIS POSTAUX AVION**. Pour ces envois, les bureaux de dépôt sont les mêmes que pour les COLIS POSTAUX AVION à destination de la CORSE.

(1) Dans certaines relations, ces paquets peuvent être recommandés, distribués par express ou expédiés avec valeur déclarée ou contre-remboursement (se renseigner dans les bureaux de poste).

(2) Les COLIS POSTAUX d'un poids supérieur à 5 kg ou de dimensions supérieures à celles des paquets-poste, à acheminer par "voie de surface" (train, bateau), doivent être déposés dans les gares.

ETRANGER

Les conditions d'acceptation (poids, contenu, dimensions) ainsi que les services particuliers (déclaration de valeur, envois contre-remboursement, accusé de réception, etc.) n'étant pas les mêmes pour tous les pays, il est conseillé de se renseigner à la poste en fonction de la destination de chaque envoi.

Selon le cas, vous aurez en effet le choix entre :

- Les **PETITS PAQUETS**, jusqu'au poids maximum de 500 g ou de 1 kg selon les pays de destination.
- Les **PAQUETS CLOS**, jusqu'au poids maximum de 2 kg.
- Les **PAQUETS POSTE**, jusqu'au poids maximum de 3 kg à destination de certains états d'Afrique et d'Asie.

Pour ces trois types d'envois, acceptés dans tous les bureaux de poste, l'expéditeur peut choisir le mode d'acheminement, soit par voie de surface (train, bateau), soit par avion.

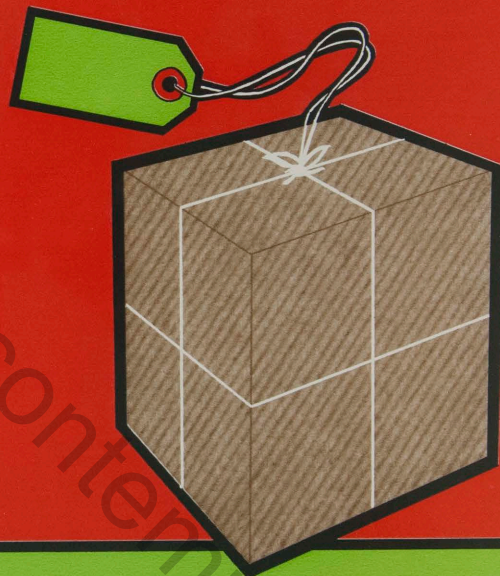
- Les **COLIS POSTAUX "voie de surface"** jusqu'au poids maximum de 5 kg et de dimensions au plus égales à celles des paquets-poste (1), (2).
- Les **COLIS POSTAUX AVION** jusqu'au poids maximum de 10 kg ou de 20 kg selon les pays de destination (2).

(1) Les colis postaux d'un poids supérieur à 5 kg ou de dimensions supérieures à celles des paquets-poste, à acheminer par voie de surface, doivent être déposés dans les gares.
(2) **ATTENTION** : Dans les villes possédant plusieurs bureaux de poste, seuls les bureaux principaux (centraux d'arrondissement à Paris) peuvent accepter ces envois.

la poste

TOUTE UNE GAMME
DE SERVICES
A VOTRE SERVICE.

vous avez un colis ou un paquet à expédier



- Selon sa destination, son poids, ses dimensions, le degré d'urgence de son acheminement, le prix que vous êtes prêt à payer,

où devez-vous déposer votre envoi ?

à la poste ? à la gare ? à l'aéroport ? dans une agence de transport ? Afin de vous aider, le **SERVICE POSTAL** vous indique dans ce dépliant, de façon résumée, les différentes possibilités, que pour sa part, il vous offre.

FRANCE

Spaducci

A. REBILLON

153. rue de la Requette
805. 02. 69

Orme

MR. Rebillon

933. 04. 11

25 rue de BELVEDERE

DANS LES RELATIONS INTÉRIEURES (Corse compris) **ORDINAIRE**
tous les bureaux de poste acceptent jusqu'au poids maximum de 5 kg
les **PAQUETS-POSTE** satisfaisant aux conditions de dimensions suivantes :

- au moins 10 cm x 7 cm pour une face de l'envoi ;
- au plus longueur + largeur + hauteur = 100 cm
(la longueur ne pouvant dépasser 60 cm)

Les paquets-poste **URGENTS** bénéficient d'un acheminement plus rapide que les paquets-poste **ORDINAIRES**.

Les paquets-poste **PAR EXPRES** font l'objet d'une livraison spéciale au destinataire dès leur arrivée au bureau de distribution. Tous les paquets-poste peuvent être **recommandés** ou expédiés **avec valeur déclarée** ou **contre-remboursement**.

J. POULAIN + FLS

ENTRE PARIS ET CERTAINES VILLES DE FRANCE, grâce à des liaisons aériennes en milieu de journée fonctionnant dans les deux sens, un paquet-poste déposé le matin parvient à son destinataire le jour même en fin d'après-midi ou en début de soirée. Outre Paris (bureaux centraux d'arrondissement seulement) ce service des **PAQUETS-POSTE AIR INTER** fonctionne dans les bureaux principaux des villes suivantes : Bordeaux, Brest, Lille, Lyon (et Villeurbanne), Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse.

~~Colard~~ Colard

~~343. 89 88~~

343. 40 71

A DESTINATION DE LA CORSE SEULEMENT, les bureaux de poste métropolitains (1) acceptent, sous le nom de **COLIS POSTAUX AVION**, les envois jusqu'au poids maximum de 20 kg à acheminer uniquement par la voie aérienne et dont les dimensions n'excèdent pas les maxima suivants : longueur : 1 m, plus grand pourtour dans les autres dimensions : 3 m.

103. Cours de Vincennes

(1) **ATTENTION** : Dans les villes possédant plusieurs bureaux de poste, seuls les bureaux principaux (centraux d'arrondissement à Paris) peuvent accepter ces envois.